



LÉGATION DE SUISSE
EN GRÈCE

Référence No. L.11/7.-IM.

(à rappeler dans la réponse)

Votre Réf. No. B.55.11.5.Gr.-PZ.

ATHÈNES, le 9 janvier 1948.

Boîte postale 82,
Téléphone 34.269, 35.259,
Rue Scoufa 49.

B. 55. 11. 5. Jc.

13 JAN. 1948

Monsieur le Délégué,

Me référant à votre lettre du 11 décembre concernant M. Emile Wenger, j'ai le regret de vous faire savoir, sur la base d'une communication de M. A. Lambert, que M. Georgiades, Directeur général de la police, lui a laissé entendre qu'il serait préférable de mettre un terme, au plus tôt, à la mission de M. Wenger en Grèce. Ainsi se réalisent, malgré tout, les appréhensions que le projet de cette mission avait fait naître, sur le champ, en moi et chez ceux de mes compatriotes qui étaient au courant de la situation.

Il n'y a pas de doute que M. Georgiades a pour la Suisse les sentiments les plus amicaux; ayant sou-^{avec lui}pé à l'Ambassade de France, le 31 décembre, côte à côte, il ne m'a pas soufflé mot, par souci de discrétion, de l'affaire Wenger qu'il connaissait certainement déjà, puisque deux jours plus tard seulement, il a fait à M. Lambert les ouvertures dont il est question ci-dessus. Les difficultés qu'on fait à M. Wenger ne proviennent pas de la police, mais de l'Etat-Major Général qui affirme posséder des dossiers se rapportant à l'activité dans le Nord de M. Wenger pendant l'occupation et la sédition communiste. A cela s'ajouterait une maladresse qu'il aurait commise tout récemment dans le camp d'internés étrangers à Hadjikyriakion, au Pirée.

Monsieur Ed. de Haller,
Délégué du Conseil Fédéral aux Oeuvres d'Entr'aide internationale,
Département Politique Fédéral,

B e r n e .



- 2 -

M. Lambert se propose d'entretenir le CICR. de ce fâcheux incident, en conseillant le retrait sans délai de M. Wenger, celui-ci ne pouvant plus faire ici aucun travail utile du moment que les laissez-passer indispensables pour la visite des camps lui sont refusés.

Si je vous écris de mon côté à ce sujet, c'est pour que vous soyez au courant au cas où l'on vous en parlerait à Genève et pour que vous sachiez qu'il serait, à mon avis, inutile de résister et de vouloir entrer avec les autorités helléniques dans une discussion qui ne mènerait à rien.

Veillez agréer, Monsieur le Délégué,
l'assurance de ma haute considération. *S. Mucchi*